Ligue de Golf Paris Île-de-France

TOUR POUCETS PAR ÉQUIPES 2025
FINALE DE LIGUE
« Challenge Thomas LEVET »
Règlement 2025

Épreuve organisée conjointement par les Comités Départementaux et la Ligue de Golf Paris Île-de-France

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. PRÉSENTATION DU CHALLENGE

Cette compétition est ouverte aux U10 garçons et filles issus des qualifications.

2. CALENDRIER DU TOURNOI

Finale	*Lieu*	**Golf Isabella**
	Date	**Mercredi 25 juin 2025**
	Clôture inscription	*Confirmation d'inscription au plus tard le mardi 17 juin 2025*

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Ouverte aux Associations sportives des clubs qualifiés par les Comités Départementaux de la Ligue Paris Ile-de-France.
- Le nombre d'équipes pour la finale sera limité à **14**.
- L'équipe sera constituée **de 2 joueuses ou joueurs**, **membres permanents et licenciés de l'association sportive** du club qu'ils représentent.
  Dans le cadre d'une création de licence ou d'un changement de club de licence, celui-ci aura dû intervenir et être enregistré à la ffgolf au plus tard le jour de la clôture des inscriptions des équipiers soit au plus tard le **mardi 01 avril 2025**.
- Les équipiers doivent :
  - Être au minimum en possession du drapeau blanc.
    Une tolérance permettra à un club de constituer son équipe avec **un** joueur ayant un drapeau jaune.
  - Avoir un index **supérieur à 45** pour les filles et pour les garçons. L'index pris en compte sera celui à la date du **Mardi 01 Avril 2025.**
- Seront qualifiés pour la Finale **la 1re équipe de chaque Comité.**
- En complément, pour arriver à un total de **14** équipes en finale, seront qualifiés par poules qualificatives 1 ou plusieurs équipes supplémentaires par rapport au nombre d'équipes engagées sur les qualifications.

4. INSCRIPTION DES JOUEURS

- **Pour l'épreuve par Équipes** : au plus tard l**e mardi 17 juin 2025** pour inscrire vos joueurs en nous renvoyant par courriel (contact@lgpidf.com) la fiche de composition d'équipe.

5. FORMES DE JEU

- **FORMULE** : Formule Scramble à 2 : Après que tous les joueurs ont pris le départ, les joueurs choisissent l'une des balles pour le second coup et les 2 joueurs joueront leur coup de cet endroit et ainsi de suite jusqu'à la fin du trou.
  Strokeplay Brut Score maximum (**9 coups par trou)**.

- **DÉPARTS** : En shot-gun à **14 h 30**.

6. REPÈRES DE DÉPARTS

Épreuve par équipes :

Parcours de 9 trous aménagé de type « parcours orange » : départs uniques compris entre 90 et 200 mètres du green.

7. INFORMATIONS

7.1. CADETS :

Les cadets ne sont pas autorisés, les enfants devant être **autonomes.**

7.2. ACCOMPAGNATEURS :

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, grands-parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc… devront impérativement se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera l'application stricte du règlement et des règles de golf. En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra, même en son absence, lui signifier de quitter le club. Cette décision sera notifiée au Directeur du Club qui aura toute autorité pour la faire appliquer.

7.3. SUIVEURS DE PARTIE :

Les parties pourront être accompagnées par des suiveurs de parties accrédités par la Ligue ou le Comité.

7.4. INSTRUMENT DE MESURE :

Les dispositifs électroniques de mesure de distance ne sont pas autorisés sur l'épreuve.

7.5. DROIT À L'IMAGE :

Sauf avis contraire stipulé par écrit et envoyé par mail à la Ligue ou aux Comités, tous participants aux épreuves de la Ligue ainsi que leurs encadrements (famille, coaches, responsables de club) autorisent la captation et la diffusion de photos et vidéos sur les supports de communication de la Ligue de Golf Paris Ile-de-France ainsi que sur ceux du club d'accueil de la compétition.

8. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le **Comité de l'épreuve** est composé de :

- 1 représentant du Club.
- 1 représentant du Comité Départemental du lieu de l'épreuve.
- 1 arbitre.

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.

9. PRIX

Finale de Ligue – Challenge Thomas LEVET : Le club vainqueur par équipes sera récompensé.
Un goûter clôturera cette journée.

Ligue de Golf Paris Île-de-France

TOUR POUCETS 2025

À FAIRE PARVENIR PAR COURRIEL À LA LIGUE LE MARDI DE LA SEMAINE PRÉCÉDENT LE TOUR CONCERNÉ

CLUB DE :

☐ **Finale**

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

	Nom	Prénom	Index au 01/04/25
N° 1			

	Nom	Prénom	Index au 01/04/25
N° 2			

NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE :